



Expédition
urbaine
#3

L'environnement

Les Sorinières

10
septembre
2016



Les expéditions urbaines

Ville de Nantes | Nantes Métropole - Ardepa

Thématique 2016



Cette année l'ardepa, la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont décidé de s'appuyer sur les réflexions engagées dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm) pour proposer un nouveau cycle d'expéditions urbaines.

PLUm, le choix de cet acronyme n'est pas gratuit : PLUm, plumes... Nous voilà portés par le vent métropolitain ! Quels sont les enjeux de ce document pour l'horizon 2030 ? Quelles implications territoriales ? Quelles nouvelles formes urbaines ?

Nous vous proposons 4 parcours illustrant les axes majeurs du PLUm : l'emploi à travers la découverte du quartier du Bas-Chantenay ; la mobilité en jouant sur l'intermodalité, de La Haluchère à Trentemoult ; l'environnement, en parcourant Les Sorinières ; l'habitat et les nouvelles formes urbaines à Vertou.

La dernière expédition se déroulera dans le cadre de l'événement national du Forum des Maisons de l'architecture qui se déroulera à Nantes cette année et de la restitution de la Journée Nationale de l'Architecture dans les classes.

Tout savoir sur le PLUm de Nantes : plum.nantesmetropole.fr

C'est en cheminant de Nantes aux Sorinières que nous pourrions réfléchir à meilleure manière de mettre en valeur les espaces naturels et agricoles qui existent encore dans une métropole à forte croissance économique et démographique.

La consommation d'espace pour l'habitat, les équipements et l'activité, est d'environ 160 ha par an dans l'agglomération nantaise ! Pour demain, il s'agit de préserver les espaces naturels, de développer la production agricole, d'éviter la banalisation des paysages, de réduire la consommation d'énergie et de lutter contre la pollution des milieux.

Péri-urbaine, la commune des Sorinières (7 648 habitants et 1 302 hectares) a connu de profonds changements du cadre de vie de ses habitants au cours des dernières décennies. A côté des espaces naturels et de loisirs gérés par la collectivité, il y a bien sûr tous ces jardins potagers et d'agrément entretenus par les particuliers et des exploitations agricoles. Mais il y a aussi les « délaissés », parcelles séparées du reste de l'agglomération par des voies rapides, survolées par des lignes à haute tension... Ils sont inhabitables, sans valeur économique et pourtant ce sont des sources de biodiversité qui trouvent parfois des utilisations imprévues comme espaces de liberté et d'annexions populaires parfois transgressives...

La trame verte et bleue : une infrastructure naturelle

Depuis 2000, Nantes Métropole aménage et valorise 19 circuits qu'elle a appelés « Les promenades au fil de l'eau » qui s'inscrivent dans le projet « Trame verte et bleue » issu du Grenelle de l'Environnement *.

Suite à l'élection de Nantes Capitale Verte de l'Europe en 2013, la collectivité a eu pour objectif de traduire et valoriser cette reconnaissance européenne auprès des habitants et des acteurs du territoire de Nantes Métropole.

L'année 2013 a notamment été marquée par les travaux de protection et de restauration du milieu aquatique au niveau du cours d'eau de l'Ilette, qui s'étend sur les communes de Rezé, Les Sorinières et Vertou.



Afin de valoriser le paysage caché, un sentier piéton de 16 kilomètres relie désormais quatre vallées avec des facilités d'accès (signalétiques, passerelles en bois...) et une nouvelle zone humide causée par la restauration de l'Ilette.

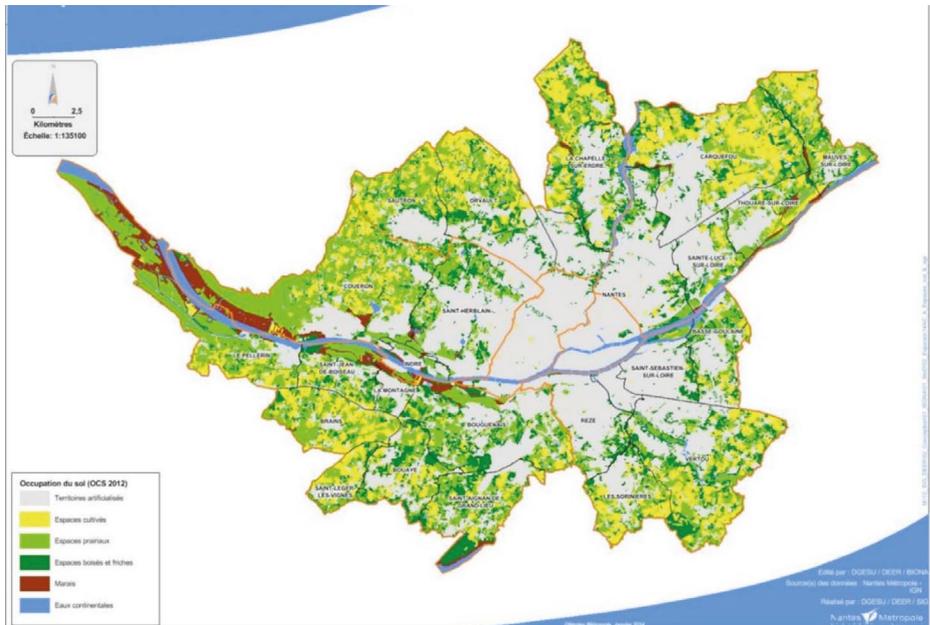
Extraits du bilan de Nantes_green_capital_Juin 2014

- * La **trame verte et bleue** c'est :
 - une mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.
 - un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.
 - Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Occupation des sols du territoire

Sources : Les carnets de connaissance, 2005. Documents de travail des ateliers citoyens



UNE RICHESSE NATURELLE À VALORISER

Les atouts du territoire

- Des unités paysagères variées et de grande qualité
- Un grand réseau hydrographique (+ 250 km de cours d'eau principaux, + 9 250 ha de zones humides)
- Des systèmes agro-pastoraux très développés autour de prairies et d'un réseau dense et étendu de haies (+2 000 km de haies)
- Des espèces remarquables : angélique des estuaires, fritillaire pintade notamment.



Les propositions sur l'environnement

Les questions posées aux citoyens

Comment préserver les espaces naturels et le cadre de vie ? Comment donner toute sa place à la Loire ? Comment introduire la nature en ville ? Autant de questions qui ont suscité de nombreuses propositions de la part des habitants.

Les propositions citoyennes* en phase avec les orientations du PADD

Dessiner une métropole dans son jardin

La nature en ville, une priorité pour les habitants ! La présence d'espaces verts garantit un cadre de vie de qualité. Elle permet également de créer du lien social, une fonction à laquelle les habitants souhaitent porter une attention toute particulière. La nature en ville peut aussi être le support du maillage des cheminements piétons et des itinéraires cyclables.

Proposer une urbanisation résiliente prenant en compte le cycle de l'eau

Une des approches est de rechercher une optimisation des eaux pluviales dans l'aménagement urbain, par la qualité des bassins d'orage, l'infiltration de la parcelle. Plus largement, l'eau est un élément important du territoire, que les citoyens ont à coeur de préserver et de valoriser. Plusieurs propositions ont été faites pour développer les usages de la Loire et de ses affluents tout en préservant l'environnement :

- valoriser ses rives et ses îles,
- développer le tourisme, les loisirs et le transport fluvial,
- améliorer l'accès aux berges et développer des chemins pour les vélos et les piétons.

Réduire de 50 % la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers

Limiter l'urbanisation des espaces agricoles, naturels et forestiers tout en développant l'agglomération, une problématique à laquelle les citoyens ont répondu en apportant des solutions visant à limiter l'emprise au sol :

- en construisant plus haut dans une limite à définir (cf. thème habitat),
- en réduisant les superficies des terrains des zones pavillonnaires et industrielles, en reconstruisant « la ville sur la ville », en réhabilitant des friches industrielles et économiques.

Lutter contre le changement climatique

Cet objectif passe par la réduction de la production des gaz à effet de serre. En souhaitant une ville rapprochée, présentant une mixité fonctionnelle, et proposant une offre multimodale en mobilités, les citoyens y contribuent. Maintenir et développer les espaces verts et la nature en ville sont également évoqués pour lutter contre le changement climatique.

Adapter le territoire au changement climatique

Pour les habitants, adapter la ville au changement climatique se traduit par le retour de la nature en ville et la végétalisation du territoire. Ils préconisent donc :

- d'une part de maintenir les espaces verts existants notamment par le biais d'actions contraignantes telles qu'imposer aux nouveaux projets immobiliers la sauvegarde d'une partie des terres ou protéger administrativement certains espaces.

Une attention particulière serait selon eux à porter à l'entretien des arbres remarquables et des friches vertes, au maintien des terres agricoles...

- d'autre part de créer de nouveaux espaces végétalisés, sous la forme :

- d'espaces verts de proximité dans les nouveaux projets (équipements, logements et cheminements en modes actifs) en prenant des mesures incitatives à contraignantes,
- de jardins partagés,
- de toits, sols et murs végétalisés.



** La participation citoyenne a permis de faire émerger des contributions émanant des habitants des 24 communes de Nantes Métropole, des associations, du Conseil de développement métropolitain, des acteurs économiques.*

Les propositions qui apportent un +

Répondre aux enjeux de santé environnementale des habitants

Plusieurs solutions sont proposées pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique :

- favoriser les activités non polluantes sur le territoire,
- imposer des règles de construction pour un habitat pérenne et développer les éco-quartiers,
- dépolluer les friches,
- déplacer et éloigner des quartiers d'habitation et des centres bourgs les activités occasionnant des nuisances.

Conforter la trame verte et bleue métropolitaine

« Joindre l'utile à l'agréable » est une idée forte qui se dégage des propositions. La trame verte et bleue contribue à la qualité du cadre de vie, tous les éléments qui en constituent l'armature – zones agricoles, zones humides, poumons verts, espaces verts de la forêt urbaine au jardin partagé, rives de la Loire et plus largement les cours d'eau – doivent être préservés.

Au même titre que la Loire, l'Erdre, la Sèvre et l'Acheneau sont au coeur des préoccupations des habitants qui souhaitent les valoriser, exploiter leurs potentiels et améliorer leur gestion et leur préservation.

De même, les habitants estiment que les continuités écologiques méritent d'être protégées et développées :

- par la création de zones vertes entre les quartiers et entre les communes,
- par la création de liaisons douces entre les zones naturelles, au sein des continuités écologiques et des coulées vertes.

L'accessibilité et la connexion des cours d'eau sont à améliorer. À ce titre, une attention toute particulière doit être portée au lac de Grandlieu pour poursuivre sa mise en valeur, permettre son accessibilité, créer et maintenir un corridor depuis la Loire.

Encourager la mobilisation des énergies locales

Les propositions faites concernent :

- l'habitat pour qu'il soit, demain, source de production d'énergie,
- la création de nouvelles sources de production d'énergie tel que l'éolien ou l'utilisation de l'énergie marée motrice de la Loire.

Extraits de www.plum.nantesmetropole.fr





Les espaces verts aux Sorinières

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée : agir en faveur de la biodiversité

La gestion différenciée est un mode d'entretien plus proche de la diversité des écosystèmes naturels, qui a pour principe de différencier l'entretien en fonction de la situation de l'espace vert, de son usage et de ses potentialités. Ce mode de gestion assure un équilibre entre la protection des ressources naturelles (via la limitation de l'emploi de produits phytosanitaires) et la conservation ou l'enrichissement de la biodiversité.

De la gestion raisonnée à la gestion différenciée

La ville des Sorinières s'est engagée dans une démarche de fauchage. Des agriculteurs de la commune et des communes voisines s'engagent à faucher les terrains pour se servir par la suite du foin amassé. Le fauchage permet d'aider la pousse de nouvelles plantes, des essences de plantes disparues à cause du fauchage intensif peuvent ainsi réapparaître. 10,2 hectares sont concernés en 2015.

Limiter l'usage de produits phytosanitaires

Depuis 2014, le service des espaces verts de la Ville n'utilise plus aucun produit phytosanitaire, pas même au stade ou au cimetière. La Ville a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique, qui pulvérise de l'eau à haute température pour brûler les végétaux.

Le passage au zéro phytosanitaire, entériné par la signature d'une charte signée en 2012, se traduit par un recours au désherbage manuel ou mécanique. La Ville préserve ainsi la biodiversité et la santé des habitants, comme de ses jardiniers.

Cette politique implique d'autres changements dans les méthodes de travail des services, comme la modification de l'arrosage des massifs, des choix de plantes moins consommatrices d'eau, ou la gestion différenciée au parc de la Filée ou au quartier des Vignes.

Favoriser la biodiversité

Laisser la végétation se développer permet de multiplier les espèces floristiques mais aussi faunistiques. La diversité des végétaux constitue également une zone de refuge

pour de nombreux animaux, comme certains papillons (demi-deuil) qui se nourrissent d'un seul type de plante, ou d'oiseaux qui ne mangent que certains insectes. Ces mêmes insectes se nourrissent de larves et de champignons qui se trouvent sur les arbres ou les arbustes. Cela a pour avantage de ne pas utiliser de pesticides et de rendre l'arbre moins vulnérable et plus robuste face au climat.



Laisser pousser les ajoncs, les iris ou les renoncules dans l'étang, a pour effet de filtrer et de purifier l'eau naturellement, de stabiliser les berges. Cela permet également d'avoir un développement plus important d'insectes aquatiques qui attireront des batraciens et des poissons.

loisirs familiaux, la pêche, les manifestations sportives et festives. Ainsi, le type de fauchage, de tonte ou de broyage et leur régularité varieront d'un espace à l'autre à l'intérieur du parc, en fonction de leur destination.

Les branches basses des arbres sont coupées, ramassées et mises sur le côté, notamment au Parc de la Filée, toujours dans le but de favoriser l'habitat de la faune et la flore.

Répondre aux utilisations des espaces

Permettre à la nature de reprendre ses droits n'a pas nécessairement pour conséquence d'interdire l'accès des espaces aux promeneurs. La Ville a toujours pour objectif d'accueillir ses habitants pour les

Une démarche qui s'inscrit dans l'Agenda 21 de la Ville de Nantes

La gestion différenciée répond aux impératifs du développement durable : elle prend en compte des enjeux environnementaux par la préservation et le développement de la biodiversité et la limitation des pollutions ; elle répond à des enjeux sociaux par la sensibilisation des habitants à la gestion de l'environnement et à des enjeux culturels par la mise en valeur des paysages communaux.

Enfin, elle s'intègre dans les enjeux économiques grâce à la meilleure répartition des charges d'entretien des espaces verts qui permettent la maîtrise des temps de travaux, l'adaptation des matériels (faucheuses, broyeuses) et l'optimisation des moyens humains, matériels et financiers.

Les Sorinières : une ville d'accueil...

Près de 45 nichoirs à oiseaux sont installés dans les différents espaces verts de la commune, pour accueillir plus de 7 variétés d'oiseaux, grâce aux différents diamètres de trous d'envol.

Au parc de la Filée, 26 nichoirs accueillent des mésanges, moineaux, étourneaux, sansonnets et chouettes chevêches.

Au parc Hippolyte Derouet, 11 nichoirs ont été installés, 8 à l'ancien stade de football, et 5 dans le bois de Bellevue.



Partenariat avec « Bretagne Vivante »

Entre 2012 et 2014, l'association Bretagne vivante a engagé, en collaboration avec la Ville, un inventaire de la faune et de la flore sur le Parc de la Filée, afin de mettre en place et d'évaluer des actions de gestion différenciée.

Les agents des espaces verts de la Ville ont participé à une formation sur site avec l'association Bretagne vivante concernant la gestion du Parc de la Filée et la préservation de la biodiversité. Bretagne vivante a pu livrer des préconisations de gestion différenciée sur les prairies et les rives de l'étang, avec des fauches et des tontes adaptées à chaque milieu : des zones entretenues pour l'accès du public et des espaces étudiés pour favoriser le développement de la biodiversité. L'association a également réalisé une cartographie du Parc, recensant les espèces.

156 espèces de plantes ont été observées, un résultat remarquable pour un site autant fréquenté par du public. Parmi les préconisations de Bretagne vivante, on peut citer le maintien de la fauche des prairies une fois par an grâce au partenariat avec des agriculteurs, le maintien d'une bande non tondu de deux mètres le long des berges pour laisser se développer la végétation hydrophile, ne pas faucher tous les ans le long des haies.



ÉCONOMISER L'EAU

Une des actions de l'Agenda 21 de la Ville incite à favoriser les économies d'eau et la protection des ressources naturelles en eau.

Privilégier les plantes vivaces

Progressivement, le choix des plantes s'oriente vers les plantes vivaces. En effet, elles ont besoin de moins d'eau et s'adaptent facilement au climat.

Utiliser le paillage

Fabriqué à partir de copeaux de bois (coque de cacao, peuplier, etc.) le paillage est utilisé par le service des espaces verts depuis 2006. Il permet de maintenir l'humidité et de réduire l'arrosage. Il engendre également la diminution d'utilisation de pesticides, tout en limitant le désherbage.

Environ 150m³ de paillage (fibre peuplier) sont utilisés chaque année, et environ 20 000 litres de paillage (miscanthus, chanvre, cacao, paille compressée en granules) sur massifs annuels.

Récupérer les eaux de pluie

Des récupérateurs d'eau ont été installés dans les deux écoles publiques de la commune.

A l'école de la Tilleulière, la cuve enterrée peut contenir 5000 litres. Cette eau sert principalement au service espaces verts pour l'arrosage des massifs et des jardinières de la ville.

L'école du Clos du Moulin s'est vue équipée d'un récupérateur d'eau à l'occasion de la semaine du développement durable 2010. La cuve peut contenir 150 litres.

Extraits de ville-sorinieres.fr



Olivier
Durand
itinéraire d'un
maraîcher
hors-pair

Installé aux Sorinières en périphérie sud de Nantes, Olivier Durand est un homme exigeant et passionné qui a su faire sa place dans le monde confidentiel des grands chefs nantais et parisiens en cultivant des légumes d'exception que l'on s'arrache sur les plus belles tables.

Amoureux des légumes et proche de sa terre qu'il maraîche en bio et artisanalement (1/2 hectare et une petite serre) Olivier cultive des produits plus ou moins étonnants.

A l'initiative du renouveau de la carotte de Chantenay il a fait de nombreux fans parmi ses clients qui ne jurent aujourd'hui que par ce produit un temps disparu de nos assiettes.

«*Au début je voulais cultiver 7 légumes, aujourd'hui j'en cultive 70 dont 300 variétés*» confie-t-il à l'assistance venue participer à sa masterclass.

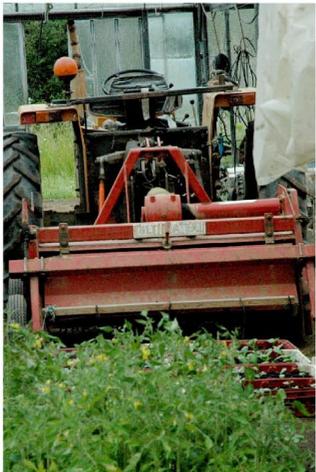
Parmi les légumes (et quelques fruits) que le maraîcher cultive vous trouverez de délicieux navets, des choux en pagaille, des herbes aromatiques rares : basilic rouge, moutarde, mais aussi des choux pakchoï, jōi choï, des kabochas (courges japonaises) et de succulentes fraises au printemps.

Après ses études d'agronomie, Olivier, jeune ingénieur décide de partir voir un peu du pays et s'installe quelques temps au Japon où il reviendra les valises pleines de variétés méconnues des français.

Attaché à la qualité de ses produits Olivier produit en agriculture raisonnée. « *La terre nous donne ce qu'elle peut nous donner. Alors parfois on a des bonnes surprises et parfois on a des moins bonnes surprises* ».

Devenu le chouchou des chefs, ils sont nombreux à s'arracher ses produits. Parmi ses clients on trouve le double étoilé Alexandre Couillon de La Marine mais aussi les chefs parisiens de Saturne, Septime etc.

Extrait du site plusunzeste.com



Programme à venir

Samedi 08 octobre - 9h30 - 12h30 : Thématique sur l'habitat : Habiter à Vertou

Samedi 19 novembre - 14h30 - 17h30 : L'île de Nantes : ville récréative ?

Remerciements

L'ardepa remercie les personnes qui l'ont aidée à préparer et à réaliser cette expédition urbaine : Olivier Durand, maraicher, Arnaud Renou, Virginie Potiron et Alexandra Lazareff de la Direction de la Communication Nantes Métropole.

L'ardepa en quelques mots

37 années de diffusion et de promotion, 36 années de sensibilisation

Les actions développées par l'ardepa sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville, des bâtiments qui la compose et des enjeux urbains et politiques dans lesquels la cité s'inscrit. Les citoyens ordinaires, les amateurs éclairés, les scolaires, les institutions et collectivités territoriales, les professionnels sont ainsi invités tout au long de l'année à l'occasion des actions singulières de l'ardepa.

Les actions et débats organisés par l'ardepa informent et facilitent la compréhension des processus d'élaboration à travers les démarches respectives des différents intervenants, des mouvements culturels et des enjeux sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Les maîtrises d'ouvrage institutionnelles et privées, architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires sont conviés à expliquer le sens de leurs actions sur les lieux mêmes qui résultent de leur travail.

Ainsi, du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, l'ardepa propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états.



Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture
ensa Nantes - 6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com - www.lardepa.com

